

France-Saint-Paul: Signalling equipment

OJ S 51/2016 12/03/2016

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Commune de Saint-Paul

Postal address: 22 rue du Sémaphore, CS 51015

Town: Saint-Paul

Postal code: 97864

Country: France

Contact person: Service commande publique

E-mail: marches.publics@mairie-saintpaul.fr

Telephone: +33 262459150

Fax: +33 262459187

Internet address(es):

Address of the buyer profile: <http://www.marchespublics.mairie-saintpaul.re>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Fourniture et pose d'équipements de signalisation touristique et d'information locale sur la commune de Saint-Paul.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: Territoire de la Commune de Saint-Paul, 97864

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in months: 48

Estimated total value of purchases for the entire duration of the framework agreement

Estimated value excluding VAT:

Range: between 100 000 and 1 200 000 EUR

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Fourniture d'équipements de signalisation touristique et d'information locale et à titre accessoire, travaux de pose et d'installation de ceux-ci.

Le présent marché est passé sous la forme d'un marché à bons de commande monoattributaire en vertu de l'article 77 du code des marchés publics.

II.1.6. CPV code(s)

34942000 Signalling equipment

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Estimated value excluding VAT:

Range: between 100 000 and 1 200 000 EUR

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Le contrat initial pourra faire l'objet d'une modification par avenant en application de l'article 20 du CMP.

Des marchés complémentaires dont les prestations ne figurent pas dans le marché initial ou, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires, pourront être passés sans mise en concurrence et sans publicité pour autant qu'ils répondent aux conditions mentionnées dans l'article 35 II du CMP.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 48 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1.

Deposits and guarantees required

Une retenue de garantie de 5 % sera appliquée sur chaque facturation et restituée au terme du délai de garantie d'un an. Cette retenue pourra être remplacée par une garantie à première demande pendant toute la durée du marché et pour la totalité du marché. Le délai de la garantie de parfait achèvement est de un an.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le mode de règlement sera le virement avec un délai de paiement conforme à l'article 98 du code des marchés publics soit 30 jours, à partir de la date de réception de la facturation au service de la comptabilité et du budget.

Les prestations sont financées par le budget général de la commune sur ses fonds propres.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le marché sera attribué soit à une entreprise unique, soit à un groupement.

Le candidat est autorisé à se porter candidat sous forme de groupement solidaire ou de groupement conjoint.

Si le candidat se présente sous la forme d'un groupement, la commune de Saint-Paul pourra, après l'attribution, lui imposer la forme solidaire, si la transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché (article 51 VII du code des marchés publics).

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Les délais d'exécution de chaque prestation à réaliser seront fixés sur chacun des bons de commande calculés sur la base des conditions ci-dessous.

Les délais ci-dessous concernent une commande de référence correspondant au DQE.

— piquetage contradictoire et production des bât: 8 semaines; ce délai peut être réduit par le prestataire dans l'acte d'engagement.

— fabrication en usine: 10 semaines ;ce délai peut être réduit par le prestataire dans l'acte d'engagement.

— transport maritime, dédouanement et livraison sur site: 8 semaines; ce délai est fixe; il peut cependant être réduit à la demande de la maîtrise d'ouvrage en acceptant la plus-value du transport aérien.

— pose et finition: 8 semaines après la réception des équipements: ce délai peut être réduit par le prestataire dans l'acte d'engagement.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Lettre de candidature ou DC1 dûment complétée et signée;

— la copie du ou des jugements prononcé à cet effet si l'entreprise est en redressement judiciaire (article 44-1 du cMP);

— une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP (article 44-2 du CMP);

— les documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat (article 45-i du CMP): un extrait K bis ou document équivalent, désignant la personne qui signe les pièces du marché ou délègue la signature. Dans ce dernier cas, une délégation de pouvoir datée et signée du délégant doit accompagner le document relatif aux pouvoirs;

— le cas échéant des renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L 5212-1 à L 5212-4 du code du travail (article 29 de la loi n° 2005-102 du 11.2.2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées — article 45-IV du CMP);

— les documents ou attestations figurant à l'article D.8222-5 ou D.8222-7 et D.8222-8 du code du travail (article 46-I, 1° du CMP); ces pièces sont à produire tous les six mois jusqu'à la fin de l'exécution du marché;

— les certificats et les déclarations sur l'honneur en matière d'obligations fiscales et sociales (article 46-I, 2° du CMP); le candidat établi dans un État autre que la France produit un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les États où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisées au cours des 3 derniers exercices disponibles;

— déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels à fournir au plus tard à la date de notification du marché.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

— déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années;

— présentation d'une liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé;

— déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;

— certificats de qualifications professionnelles: la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

Pour les entreprises créées après le 1er janvier de l'année de la date de lancement de la consultation, le récépissé du dépôt de déclaration auprès du Centre de formalités des entreprises sera substitué aux certificats.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Valeur technique. Weighting 60

2. Prix. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

17.5.2016 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:

no

VI.3. Additional information

Remise impérative d'échantillons:

— pour la SIL (signalisation d'information Locale): un registre générique 1300 x 150 ainsi qu'un registre 1300 x 150 avec le texte « base nautique de l'ouest » en Hc80 et une section de base du mât de 60 cm de longueur, le tout assemblé et fixé de façon à déterminer la

robustesse et le mode d'assemblage;

— pour la signalisation classique de guidage: un registre 1600 x 300 avec le texte « avenue du Grand Piton » en Hc125 et une section de mât de type MC de 80 cm de longueur, le tout assemblé et fixé de façon à déterminer la robustesse et le mode d'assemblage;

Les candidats transmettront leurs échantillons livrés, déballés et montés par le soin des candidats à l'adresse suivante:

Mairie de Saint-Paul

Pôle environnement et cadre de Vie de la Ville

rue Sarda Garriga

CS 51015

97864 Saint-Paul Cedex

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur.

Présentation des capacités d'un sous-traitant au stade de la candidature uniquement pour les travaux de pose et d'installation: sous-traitance interdite pour la fourniture.

Les candidatures seront sélectionnées sur la base des niveaux suffisants de capacités professionnelles, techniques et financières au regard des documents suivants:

- La copie du ou des jugements prononcés à cet effet si l'entreprise est en redressement judiciaire;

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;

- Une déclaration de chiffre d'affaires relatif aux prestations objet du marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;

- Présentation d'une liste des prestations exécutées au cours des trois dernières années;

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

- Certificats de qualifications professionnelles: la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

En application du deuxième alinéa de l'article 52 I du code des marchés publics, ne seront pas admises les candidatures qui ne seront pas recevables en application des articles 43, 44, 45, et 46 du code des marchés publics.

Il est précisé que les entreprises qui ne présentent pas les niveaux suffisants de capacité professionnelles, techniques et financières liés et proportionnés à l'objet et à l'importance du marché seront éliminées.

L'heure limite de réception des offres s'entend en heure locale-ile de La Réunion.

Modalités de retrait des dossiers de consultation et de dépôt des offres:

Conformément à l'article 56 du code des marchés publics,

Les candidats ont le choix entre:

- soit le support papier:

Toute demande de dossier de consultation et tout dépôt de candidature et d'offre s'effectuent aux coordonnées suivantes:

Service de la commande publique
22 rue Sémaphore — 2ème étage
Mairie cs 51 015
97864 Saint-Paul Cedex

Tel: 0262 45 91 50 Fax: 0262 45 91 87

Le dépôt des offres papier est obligatoirement accompagné d'un CD-ROM contenant l'ensemble du dossier d'offre (dossier de candidature, dossier d'offre et document technique).
— soit de façon dématérialisée:

Pour le téléchargement du DCE (formats bureautiques courants) et le dépôt des offres

Sur le site <http://www.marchespublics.mairie-saintpaul.re:8080/SIS-ePP-prod-interface>
disponible 24/24 h et 7/7jours, selon modalités figurant au règlement de la consultation

Le téléchargement est conditionné par une inscription préalable de l'entreprise sur le site

Un guide utilisateur est mis à disposition des candidats sur le site. Des aléas techniques peuvent rendre ce site momentanément indisponible En cas de difficulté technique sur le site, contacter: commune de Saint Paul — direction TIC- tél. 02 62 45 91 20.

Tout autre procédé de demande de DCE ou de transmission des offres (par courriel ou sur support physique informatique) est interdit, sauf en cas de copie de sauvegarde.

Dans les 2 cas, la remise d'échantillons au pôle environnement et cadre de vie de la Ville est impérative.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 9.3.2016.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de La Réunion- secrétariat du greffe

Postal address: 27 rue Félix Guyon — CS 61107

Town: Saint-Denis

Postal code: 97404

Country: Réunion

Telephone: +33 262924360

Fax: +33 262924362

Body responsible for mediation procedures

Official name: Comité consultatif Interrégional de règlement amiable des litiges des marchés publics

Postal address: 21 rue Miollis

Town: Paris

Postal code: 75015

Telephone: +33 144426343

Fax: +33 144426337

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de La Réunion- secrétariat du greffe

Postal address: 27 rue Félix Guyon, CS 61107

Town: Saint-Denis

Postal code: 97404

Country: Réunion

Telephone: +33 262924360

Fax: +33 262924362

VI.5.

Date of dispatch of this notice

9.3.2016